## APPENDICE

## NOTES SUR LA FAMILLE DE MINES.

Jean de Mines, capitaine d'un détachement de la marine, épousa à Montréal, le 9 septembre 1693, Marie-Anne de Saint-Ours, fille de Pierre de Saint-Ours, premier capitaine du détachement de la marine au Canada, chevalier de Saint Louis.<sup>1</sup>

De son mariage, Jean de Mines, lieutenant des vaisseaux du roi et capitaine d'une compagnie franche de la marine (Greffe Amiot, notaire royal à Toulon, le 23 avril 1739), eut:

- 1. Antoine de Mines, enseigne des vaisseaux du roi au département de Toulon;
- 2. Thérèse-Marie de Mines, qui épousa à Toulon, le 2 janvier 1721, François de Joumart de Teson d'Argence, chevalier, seigneur et marquis de Changy et autres lieux, enseigne de vaisseau, fils de feu Messire Pierre-François de Joumart de Teson, chevalier, comte d'Argence, seigneur et baron de Saint-Pair, du Mont-Changy, de Vilene Saint-Loup et autres lieux, vivant lieutenant de roi de la province de Bourgogne, et de feue dame Charlotte-Elisabeth Demins. Le contrat de mariage n'eut lieu que le 12 octobre 1722 à cause du mal contagieux qui éclata parmi les troupes en janvier 1721. Thérèse-Marie de Mines y est assistée de sa mère et de son frère, Antoine de Mines, garde de pavillon amiral. M<sup>me</sup> de Mines constitue à la marquise d'Argence une dot de 26,000 livres. (Greffe du notaire Arnaud à Toulon).

Lors de ce mariage, Jean de Mines était mort. Il s'était fait tuer au siège de Gibraltar (1704-5). Avant de partir pour cette expédition, Jean de Mines fit son testament devant M° Martilly, notaire à Toulon, en 1703. Il y institue sa femme son héritière. M<sup>me</sup> de Mines (Marie-Anne de Saint-Ours) mourut le 8 février 1738, laissant pour héritiers son fils Antoine de Mines, alors enseigne de vaisseau, et sa fille la marquise d'Argence, dont le mariétait décédé.

J'ai sous les yeux quatre lettres de M. Antoine de Mines, datées de Toulon le 21 avril 1739, dans lesquelles il parle du règlement de la succession de Saint-Ours au Canada. J'en donne ici le résumé:

1. Lettre à M. Hiché: Sa tante d'Eschaillons lui a mandé d'envoyer une procuration en blanc. Sa sœur a renoncé aux successions de ses père et mère (7 sept. 1738), moyennant 6,000 livres. Il estime les biens de sa famille dont il a hérité à 100,000 livres. Il demande 1,000 livres pour les

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> La Potherie (III, 91-94) raconte une aventure singulière qui arriva à la belle Marie-Anne de Saint-Ours alors qu'elle n'était âgée que de huit à neufans. Elle put échapper à un parti d'Iroquois qui la poursulvait en se jetant à la nage dans la rivière Chambly. L'anecdote est à lire et nous y renvoyone le lecteur.